

# **RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

## **tions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **macie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **ologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

## **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 516.9 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMRARASS Taibi

Date de naissance : 1/07/1956

Adresse : AU Lagouira ITTISSAL II N°10 C.D. CASA

Tél. : 0603392662 Total des frais engagés : 1222.00 Dh Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29 JUN 2020

Nom et prénom du malade : A.B DELAYI Jeanne Age : 02 JUIL 2020

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Applétion. Nausées. Crise

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 JUIN 2020	Chirurgie	300,00		DOCTEUR N.E. LIMAM NEUROCHIRURGIEN 29, Boulevard 11 Janvier - Casablanca Tél : 05.22.47.35.60

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
مصيدلانية أدiba PHARMACIE ADIBA Av. des Chéikha El Idrissi City Djemaa +05 22 47 35 60 - Casablanca	29/06/2020	300,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.  
**Important :**  
 Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553	G	MONTANTS DES SOINS
	D	B		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# CABINET DE NEUROCHIRURGIE

Docteur Nour-Eddine LIMAMI

عيادة جراحة الدماغ

والأعصاب والعمود الفقري

الدكتور نور الدين اليمامي

Madame ABDELATI TOURIA

## NEUROCHIRURGIEN

- Maladies et chirurgie du système nerveux et de la colonne vertébrale.
- Electro Encephalographie.
- Expert assermenté près les tribunaux

ALYSE 75

1 comprimé matin et soir.

NO-DEP 50 mg

1/2 comprimé le matin.

TANAKAN COMPRIMÉS

1 comprimé matin , midi et soir aux repas.

ALYSE 75  
NO-DEP 50 mg  
TANAKAN COMPRIMÉS  
PHARMACIE ADIBA  
Casablanca - Maroc  
Tél. 0522 47 38 60 - Fax : 0522 47 38 61

29/06/2020

## TRAITEMENT À SUIVRE PENDANT DEUX (02) MOIS

- اختصاصي في جراحة الدماغ
- والأعصاب والعمود الفقري
- التخطيط الكهربائي للدماغ
- خبير محلل لدى المحاكم

922.00

CABINET DE NEUROCHIRURGIE  
Docteur Nour-Eddine LIMAMI  
NEUROCHIRURGIEN  
29 Boulevard 11 Janvier - Casablanca  
Tél. 0522 47 38 60 - Fax : 0522 47 38 61

**tanakan** 40 mg ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan** 40 mg ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan** 40 mg ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**NO-DEP® 50mg**

30 cps pelliculés sécables ☐



6 118000 050889

30 Comprim  
séca

LOT: Z09  
PER: JAN 2022  
PPV: 126 DH 80

**tanakan** 40 mg ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

6 118001 040858

AMM N°: 223/16 DMP/21/NNP

Lot:

19 L 425

Per:

10.2021

PPV: 255DH00



6 118001 040858

AMM N°: 223/16 DMP/21/NNP

Lot:

19 L 424

Per:

10.2021

PPV: 255DH00

71,30